29 Conseiller Anne TAMARA LORRE

EPU 18, le 5 février 2014
Recommandations du Canada

Cambodge

Question

En 2010, le Cambodge a accepté la recommandation du Canada voulant qu'il s'engage à respecter le droit à la liberté d'expression et d'opinion de tous ses citoyens, notamment les membres de l'opposition. Or, les faits récents indiquent que la situation s'est détériorée depuis le dernier Examen périodique universel (EPU). La délégation du Cambodge peut-elle faire le point sur les mesures qui sont prises pour protéger la liberté d'expression, y compris l'assurance que les autorités n'ont pas recours au code pénal et à la violence pour restreindre cette liberté?

Recommandations

Le Canada recommande que le Cambodge :

1. passe en revue le code pénal pour s'assurer qu'il est en phase avec ses obligations découlant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en ce qui concerne la liberté d'expression, et fasse le nécessaire pour modifier ou abroger les articles de loi non conformes à ces obligations;

2. veille à ce que la législation cambodgienne permette à tous les partis politiques, syndicats et autres groupes de la société civile d'exercer leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, et à ce que la population puisse tenir des manifestations pacifiques en toute sécurité, sans craindre d'être intimidée ou de faire l'objet d'un recours excessif à la force par les autorités cambodgiennes;

3. prenne les mesures qui s'imposent pour renforcer le cadre législatif entourant les élections, afin d'assurer la tenue d'élections libres et équitables dans le futur et, ainsi, permettre aux citoyens cambodgiens d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui touchent leur vie et d'élire des personnes pouvant se faire l'écho de leurs besoins et y répondre efficacement.

Observations (si le temps le permet)

Nous sommes préoccupés par les rapports qui signalent le recours à la violence et aux menaces d'arrestation contre des membres de l'opposition, des employés de l'industrie du vêtement et les personnes qui critiquent ouvertement les politiques du gouvernement. Nous réitérons l'importance pour le gouvernement de prendre des mesures visant à protéger la liberté d'expression.

Nous saluons les progrès réalisés au Cambodge relativement aux droits associés à la santé, en particulier l'avancement des Objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5, qui visent à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé des mères. Nous nous réjouissons également des efforts accomplis pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, et nous encourageons le gouvernement à poursuivre ses efforts d'amélioration continue.